Annexe 1 : Recueil de l'offre du candidat.

Dans son offre, le candidat doit décrire de manière précise et complète les points suivants. Le candidat, s'il le souhaite, peut apporter en complément toute information qu'il jugera utile de transmettre. Il est cependant impératif de les faire apparaître explicitement. Les informations en caractère italique ne sont qu'un support.

- Le candidat décrira son offre en apportant des précisions sur l'activité envisagée.
 (Présentation générale et succincte de l'activité envisagée, exploitation, services proposés, plan, planning, horaires d'ouverture, moyens mis en œuvre et envisagés, cohérence de l'activité dans le contexte, concurrents)
- Le candidat décrira une méthodologie détaillée de l'activité envisagée. (Détails sur l'utilisation des biens mis à disposition et le projet d'exploitation, détail des prix pratiqués, formules d'offres tarifaires éventuellement en fonction des évènements, organisation de l'activité et fonctionnement, sous-traitance envisagée, détails techniques du navire ou de la flotte)
- Le candidat décrira la manière dont il compte prendre en considération les préoccupations environnementales et l'impact de son projet d'exploitation sur ces dernières. (Comment limitera-t-il son impact ? Comment promouvra-il le développement durable ? Quelle(s) stratégie(s) pour la gestion des déchets, les économie d'eau, d'énergie, en mer et à terre ? Modernité des équipements ? Mix énergétique ? Harmonie du projet avec les grands enjeux du développement durable ? Estimation des quantités de déchets ? Comment sont gérés les déchets dangereux ? Prévention ? Recyclage ? Qualités environnementales du navire ou de la flotte ? Sensibilisation et formation des équipages et des clients ?)
- Le candidat décrira son expérience en rapport avec le projet et les personnels affectés à l'exploitation. (Compétences, formations, fonctions, types de contrats, technique, administration)
- Le candidat décrira sa stratégie commerciale, de marketing et de communication.
 (Développement de la clientèle, type de communication, secteur géographique visé, clientèle cible, périodicité des campagnes de communication, étude de concurrence directe, supports de communication envisagée)
- Le candidat décrira la manière dont il souhaite gérer les différentes contraintes liées à son activité. (Cf Article 4 du Règlement de consultation)
- Le candidat décrira les aspects comptables et financiers. (Comptes d'exploitation prévisionnels des activités liées aux espaces objet du présent Règlement de Consultation (hypothèses retenues, prix unitaire, calcul du panier moyen, fréquentation, marge, ...) ou un business plan, financements externes envisagés)
- Le candidat décrira les perspectives de développement et les principaux atouts du projet.
- Le candidat précisera le montant de la redevance qu'il propose. (Le détail du calcul est souhaitable)